

Chronique Nos retraités Jean-Rémi Brault

Volume 50, Number 3, July–September 2004

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1030071ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1030071ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(2004). Chronique Nos retraités : Jean-Rémi Brault. *Documentation et bibliothèques*, 50(3), 249–251. <https://doi.org/10.7202/1030071ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2004

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Jean-Rémi Brault



Vous avez connu une longue carrière dans le monde de la documentation. Quelles sont les réalisations dont vous êtes le plus fier? Quels sont vos regrets?

Comme je l'ai déjà raconté, ma carrière dans le monde des bibliothèques a débuté à

Sainte-Thérèse. J'ai organisé dans ce collège une bibliothèque destinée à servir aussi bien le corps professoral que les étudiants. Je le dis en toute simplicité : je suis très content du travail que j'ai pu accomplir avec la collaboration d'une équipe de collègues. En 1951, il n'y avait pas de bibliothèque. Il y avait tout juste une collection de livres vétustes destinée aux seuls professeurs. Quand j'ai quitté en 1970, il y avait une bonne bibliothèque, bien logée, bien organisée, avec une bonne collection de documents.

Après Sainte-Thérèse, j'ai accepté un poste au collège Montmorency, à Ville de Laval, qui venait d'être créé. Comme on n'avait ni élèves, ni professeurs, ni édifice, nous étions quelques directeurs de bibliothèque de collège à penser que c'était une bonne occasion d'implanter un collège-bibliothèque. C'est parce que les directeurs de ce collège étaient favorables à ce projet que j'ai accepté le poste qu'on m'offrait. Il m'a fallu à peine une année pour m'apercevoir qu'on m'avait leurré. Les directeurs du collège vivaient un autre rêve : celui de bâtir un bon collège traditionnel. C'est ce qui fut fait. J'ai donc quitté. J'en ai éprouvé une profonde déception.

Le reste de ma carrière a été vécu à la Bibliothèque nationale du Québec, d'abord comme coordonnateur des services techniques, puis comme directeur général. Cette institution était encore très jeune et j'ai travaillé à lui donner la dimension d'une vraie Bibliothèque nationale, quel que soit le statut de la contrée qui l'avait créée. Je croyais, et je continue de croire,

qu'il y avait un patrimoine documentaire à conserver et à mettre en valeur.

Je rappelle que durant la décennie 1960, avec un groupe de directeurs de bibliothèque de collège, nous avons fondé la Centrale des bibliothèques, devenue Services documentaires multimédias (SDM). Je reste persuadé que la fondation de cet organisme fut nécessaire pour le rapide développement des bibliothèques et que le succès qu'il a remporté et qui se poursuit témoigne de son encore actuelle utilité.

Comment voyez-vous le contexte de l'époque, les moyens dont vous disposiez par rapport à ce que l'on observe aujourd'hui?

Les décennies 1950 et 1960 n'ont pas été particulièrement favorables au développement des bibliothèques au Québec. Dans aucun secteur. Les bibliothèques publiques émergeaient à peine de leur statut de bibliothèques paroissiales, bondieusardes. Il n'y eut pas de législation sur les bibliothèques publiques québécoises avant 1959. Les bibliothèques d'enseignement, en particulier celles des écoles primaires et des écoles secondaires, sont peu développées, quand elles existent. Dans les collèges, on trouve en général deux bibliothèques : celle des professeurs, constituée d'une collection de livres très classiques, anciens, hérités des anciens élèves, de peu d'ouvrages récents, et interdite aux étudiants (d'aucuns diraient : heureusement). L'autre, destinée aux étudiants, ne disposait que de collections passées au crible de la morale la plus pointilleuse et conforme aux critères de Bethléem. Évidemment, aucune des deux, la plupart du temps, n'avait été ni classifiée ni cataloguée, de sorte que le repérage d'un ouvrage relevait de la mémoire visuelle ou du grand jeu scout.

Bien sûr, nous ne disposions pas de la technologie contemporaine. Les banques de données « manuelles » se résumaient à des bibliographies compilées avec bonne volonté. Il ne peut être question d'établir une quelconque comparaison entre les méthodes de travail artisanales de cette époque, qui paraissent tellement lointaines à nos jeunes collègues, et l'utilisation actuelle de la technologie, qui permet la numérisation, le réseautage et qui laisse entrevoir d'autres développements de plus en plus performants.

*Il reste pourtant que
j'aurais souhaité que
toutes les forces de
notre profession se
réunissent autour ou
au sein d'une grande
association ou
peut-être d'une
fédération.*

Je pense à Rabelais, qui naît juste au moment où Gutenberg met au point les machines imprimantes. Il s'en émerveille et constate que « le monde est plein de gens savants, de précepteurs très doctes, de libraires [bibliothécaires] très amples et m'est avis que ni au temps de Platon n'était une telle commodité d'études qu'on y voit maintenant ». Et alors il constate que « le livre se met à exister, on peut lire dans la solitude des écrits ».

Comment présenteriez-vous les convictions ou les idées qui vous ont animé tout au long de votre parcours professionnel? Y a-t-il des modèles, au sein du milieu québécois, qui vous ont inspiré et que vous recommanderiez à ceux qui ont pris le relais?

Peut-être parce que j'ai d'abord travaillé dans un collège de campagne, peut-être aussi parce que je n'ai pas poursuivi le cycle complet des études en bibliothéconomie, peut-être parce que c'est mon tempérament, sûrement parce que telles sont mes convictions, j'ai toujours voulu que mon travail se fasse au sein d'une équipe. Que ce soit à Sainte-Thérèse ou à Montmorency, que ce soit à la Bibliothèque nationale ou dans mon travail à l'ASTED, j'ai toujours été convaincu que la fécondité de ce travail se mesure selon la force de l'équipe au sein de laquelle il se réalise.

Et comme je l'ai dit, l'aventure de la création de la Centrale des bibliothèques a été vécue au sein d'une équipe très soudée. C'est ce qui a permis de solutionner les problèmes d'ordre professionnel autant que les difficultés financières.

Il en a été ainsi à la commission de révision des buts et objectifs de l'ACBLF, qui a proposé l'avènement de l'ASTED. Les problèmes que nous devons résoudre étaient délicats : le respect des compétences et des différences professionnelles, le respect aussi des opinions politiques. Or, cette commission a été constituée d'une équipe exceptionnelle où l'amitié n'a pas été étrangère.

d'une rare efficacité. Malgré les divergences d'opinions et les fortes personnalités, cet organisme a su établir des mécanismes d'intense collaboration.

Je pourrais encore mentionner le travail que j'ai accompli comme directeur de *Documentation et bibliothèques*. Je conserve un très agréable souvenir de ces années et des collègues avec qui j'ai pu y collaborer. Nous nous étions fixé des objectifs précis et nous les avons respectés.

Et je pourrais continuer. C'est sans doute vrai dans d'autres domaines. Je sais seulement que, dans celui des bibliothèques, la collaboration est essentielle.

Quels conseils donneriez-vous à un(e) jeune qui débute dans la profession ?

À la vérité, je n'ai pas le goût de donner des conseils, surtout pas aux jeunes collègues. En vertu de quelle autorité pourrais-je donner des conseils ? Il m'arrive de rencontrer des jeunes collègues. Je constate qu'ils sont souvent bardés de diplômes, deux, quelquefois trois diplômes. La technologie actuelle n'a plus de secret pour eux (ou elles). Ils emploient un langage qui m'est étranger. La plupart du temps, ils font preuve d'un dynamisme admirable. Et ils connaissent tout de la vie culturelle actuelle.

Alors, que leur dirais-je ? Si j'osais, je leur rappellerais que la littérature québécoise existait avant Michel Tremblay, que la vie musicale aussi existait avant Céline Dion. Je les inviterais à améliorer leur apprentissage de la langue française, à prendre connaissance de l'histoire du Québec et de l'histoire du Canada, qui n'ont pas commencé avec Mario Dumont ni avec Paul Martin. En somme, je leur suggérerais d'élargir et d'approfondir leurs connaissances, d'acquérir une culture aussi vaste que possible, de garder un œil sur l'avenir, les pieds ancrés dans l'actualité et la mémoire accrochée au passé.

Mais je n'ai jamais fait ce que je viens d'écrire. Je ne fais pas la leçon aux autres. Ce n'est pas parce qu'on a vieilli, qu'on a accumulé une certaine expérience de vie active qu'on peut s'arroger l'autorité de semer à tout vent comme un vieux *Larousse*. Les jeunes collègues d'aujourd'hui ont commencé de tisser leur toile de vie. Je leur fais confiance.

Et la retraite ? Et les projets ?

J'attendais la question. Pour un certain nombre de personnes, la retraite est vécue comme ceci : on se lève le matin et on se demande ce qu'on pourrait bien faire aujourd'hui, on remarque qu'on n'a rien à faire et, quand on se couche le soir, on constate qu'on n'en a pas fait la moitié !

Pourtant, ce qu'on appelle la retraite peut (doit) être bien autre chose. Elle doit être une période pro-

ductive, constructive, pour soi, pour les autres. Durant toute notre carrière, nous avons été un élément positif pour la société dans laquelle nous avons travaillé. Pourquoi cela cesserait-il ? Pour ma part, ce principe m'a constamment inspiré.

Au moment où j'ai pris ma retraite, j'étais encore directeur de *Documentation et bibliothèques*. Je le suis resté jusqu'en 1995. Cette tâche m'a beaucoup occupé. J'ai, non seulement dirigé la revue, mais j'ai aussi rédigé des articles et des comptes rendus. Je me suis beaucoup impliqué pour que ce périodique participe à la réalisation des buts et objectifs de l'Association.

Puis, les années ont passé. Un jour, le directeur général de l'ASTED m'a demandé de rédiger un livre de souvenirs professionnels. Ce que je pensais naïvement être relativement facile s'est avéré souvent pénible, ardu. C'est un travail exigeant que j'ai fait trois fois en essayant de l'améliorer (« *Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage.* »). Presque en même temps, les citoyens de mon village me demandaient de rédiger l'histoire de ce petit village créé par des Loyalistes qui fuyaient leur pays. J'ai donc rédigé ce livre, qui a été publié aux Éditions du Septentrion : *Histoire d'Abercorn, 1929-2004*. Ces travaux ne m'ont pas empêché de publier une bonne douzaine d'articles dans des périodiques. En somme, pour moi, ce qu'on appelle communément la retraite fut et est encore une période très active et nettement orientée vers la vie intellectuelle. Ces activités me laissent encore du temps pour lire, pour écouter de la musique, pour cultiver des fleurs et un potager et pour fréquenter un cercle d'amis précieux.

Ce qui me paraît essentiel, quand on prend sa retraite, c'est de ne pas prendre sa retraite. Je suis convaincu que le mot *retraite* est un mot à bannir, un mot négatif. Une armée bat en retraite, elle recule, elle est vaincue, elle avoue sa défaite. Une personne aussi peut reculer, renoncer à une vie productive ; alors, elle « retraite ». Il me semble que, en acceptant de quitter un travail régulier, rémunéré, on s'oriente vers une autre activité, la plupart du temps non ou peu rémunérée mais encore utile. Oui, utile à une société, à une communauté de citoyens, à une collectivité. Utile aussi à soi-même, surtout pour celui ou celle qui accepte une activité intellectuelle. Car j'ai la conviction que la vie intellectuelle peut contribuer à conserver une bonne vitalité à la personne qui vieillit.

Voilà. Pour moi, la période dite « retraite » me permet d'avancer non seulement en âge — c'est inévitable et c'est beau —, mais surtout de progresser dans une vie de bonheur. Même si je continue de travailler tous les jours, je suis désormais maître de mon temps. Et je vis dans la beauté indicible d'une région, dans une vallée bordée de montagnes, où les quelques maisons qui y ont été construites semblent avoir été déposées négligemment par une fée semeuse de bonheur. ♦